

**IAVS**

Institut d'application et de  
vulgarisation en sciences

**SADI**

Science application and  
dissemination institute

Tel: (226) 50 37 83 69; Gsm : (226) 70 80 64 52

Email: [administration@iavs-energie.org](mailto:administration@iavs-energie.org) ; [iavsmail@gmail.com](mailto:iavsmail@gmail.com)

Site web : <http://www.iavs-bf.org>

Blog: <http://iavs.6mablog.com>

---

Autorisation de création : N° 2013 – 3168/ MESS/SG/DGESR/DIESPr / Notification d'ouverture N° 2014 – 362 / MESS/SG/DGESR/DIESPr

---

**Master professionnel en Science et  
économie des changements  
climatiques**

-----  
En présentiel et à distance  
-----

**[www.iavs-bf.org](http://www.iavs-bf.org)**

## **I. Contexte scientifique du Master**

L'IAVS est aujourd'hui en Afrique de l'Ouest, l'un des acteurs de base dans les domaines de la recherche, de la formation et de l'information en appui à la gestion des risques de catastrophes et à l'adaptation aux changements climatiques. Les principales activités de l'IAVS, depuis plus de six ans maintenant, sont : a) élaborer et diffuser des méthodologies de recherche et des outils d'aide à la décision ; b) accueillir des étudiants dans le cadre de leur mémoire de fin d'études ou de leur thèse de doctorat ; c) participer à la vie scientifique internationale ; d) conduire, au profit des administrations publiques, des ONG et des agences de développement des études pour la prise de décision ; e) animer au Burkina Faso et dans plusieurs autres pays de l'Afrique de l'Ouest des séminaires de formation à la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques ; f) publier des articles, des bulletins et des cahiers d'information. Le site web de l'IAVS ([www.iavs-bf.org](http://www.iavs-bf.org)) donne un large aperçu de cette activité de l'IAVS.

## **II. objectifs du Master**

### **Objectif général**

Le Master vise à former des cadres à mêmes de participer à une meilleure intégration des questions de changements climatiques et de risques de catastrophes dans les politiques et projets de développement. Il est offert en formation en présentiel et en formation à distance.

### **Objectifs spécifiques**

De manière spécifique, le Master vise à :

- donner aux candidats une capacité d'approche globale de la problématique des changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophes en lien avec les questions de développement ;
- former les candidats aux méthodes d'évaluation de la vulnérabilité et des impacts liés aux risques et changements climatiques et d'élaboration de stratégies d'adaptation et de réduction des risques de catastrophes;
- former les candidats aux outils et méthodologies de prise en compte des considérations liées aux changements climatiques et aux risques de catastrophes dans les stratégies, programmes et projets de développement.

## **III. Présentation du programme du Master**

Le programme du Master se déroule sur 2 semestres et se compose de cinq unités d'enseignement fondamentales (UEF), de deux unités d'enseignement transversales (UET), de trois unités d'enseignement optionnelles (UEO) et de la rédaction d'un mémoire. L'obtention du diplôme donne droit à 60 crédits.

Semestre	Code UE	Intitulé UE	Type UE	Crédits	Volumes horaires				
					CM	TD	TP	TPE	VHT
Semestre 1	<b>UE fondamentales</b>								
	UEI	Bases scientifiques des changements climatiques	UEF	4	48			32	80
	UEII	Gestion des effets des changements climatiques	UEF	6	72			48	120
	UEIII	Atténuation des changements climatiques	UEF	4	48			32	80
	UEIV	Processus politiques et scientifiques liés aux changements climatiques	UEF	3	36			24	60
	UEV	Économie de l'environnement et des changements climatiques	UEF	5	60			40	100
	<b>UE transversales</b>								
	UEVI	Introduction générale au développement durable	UET	3	36			24	60
	UEVII	Savoirs endogènes et gestion communautaire des risques de catastrophes	UET	3	36			24	60
	<b>UE optionnelles (une EU au choix)</b>								
	UE VIII	Introduction aux systèmes d'information géographique (SIG) et à leurs applications à la gestion des risques de catastrophes	UEO	2	24			16	40
	UE IX	Initiation à la pratique du logiciel d'analyse statistique de données S.P.S.S	UEO	2	24			16	40
	UE X	Initiation à la pratique de l'évaluation de l'impact environnemental	UEO	2	24			16	40
	<b>Total</b>				30	360			240
Semestre 2	UE XI	Stage pour la rédaction d'un mémoire sur la conception de modèles de gestion des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques	UEF	30				600	
	<b>Total</b>				30				600

#### IV. débouchés professionnels

Une entrée sur le marché du travail à des fonctions de spécialiste de la réduction des risques de catastrophes et des changements climatiques.

#### V. conditions d'admission et modalités d'inscription

Le Master est ouvert aux ingénieurs et aux titulaires d'une maîtrise (ou équivalent) dans les disciplines suivantes : sciences économiques, sciences sociales, sciences de la terre, sciences physiques et géographie. Pour obtenir le

diplôme, les candidats doivent justifier d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 par unité d'enseignement et d'une note  $\geq 12/20$  pour le projet de fin d'étude.

Pour une candidature au Master, rendez vous sur notre site web ([www.iavs-bf.org](http://www.iavs-bf.org)) ou demander le dossier de candidature aux adresses suivantes : [administration@iavs-energie.org](mailto:administration@iavs-energie.org) ; [iavsmail@gmail.com](mailto:iavsmail@gmail.com)

## **VI. procédure d'évaluation**

L'évaluation des connaissances, pour chaque unité d'enseignement (UE) s'effectue sous forme de contrôles continus et d'un contrôle final. Le contrôle final pourra être programmé à la fin de l'enseignement de toutes les unités d'enseignement. La note d'une UE est une moyenne pondérée de différentes évaluations réalisées pour ladite UE. Pour ce master, la pondération retenue est la suivante : évaluations continues 30% et évaluation finale 70%.

Une UE est validée si : a) la moyenne de l'ensemble des notes de l'évaluation des connaissances de cette UE affectées de leurs coefficients respectifs est supérieure ou égale à 10 sur 20 ; b) la moyenne de l'ensemble des notes de l'évaluation des connaissances de cette UE, sauf celles de l'évaluation continue, affectées de leurs coefficients respectifs est supérieure ou égale à 10 sur 20, Aucune note n'est éliminatoire.

Toute UE non validée doit être reprise en deuxième session. Dès la validation du Procès Verbal d'examen de première session, les notes obtenues lors d'une évaluation terminale sont remises à zéro. Les notes provenant d'une évaluation continue sont conservées. En cas de non présence à la seconde session le zéro est conservé et remplace la note obtenue à l'examen de première session.

## **VII. Modalités d'enseignement**

### **1. Formation en présentiel**

En présentiel, l'enseignement, d'une durée totale de douze mois à temps plein, comprend une période de cours (premier semestre) et une période de stage (second semestre). S'y ajoutent des séminaires, des interventions d'invités extérieurs, du tutorat et des études de cas.

Les droits d'inscription sont de cinquante mille (50.000) francs CFA ; les frais de scolarité de un million deux cent mille (1.200.000) FCFA ; les frais de reprise d'une unité d'enseignement sont de vingt mille (20.000) francs CFA. Le début des cours de la formation en présentiel est fixé au 03 novembre 2013, à Ouagadougou au Burkina Faso

### **2. Formation à distance**

La formation à distance se déroule alors sur 12 mois et intègre plusieurs stratégies d'apprentissage : sessions de forum en ligne, échanges par email ou par téléphone avec les enseignants et suivi pédagogique personnalisé du candidat.

Les professionnels déjà en poste peuvent réaliser leur projet ou mémoire de fin d'étude au sein de leur structure d'emploi.

Il sera demandé à chaque candidat au Master en régime à distance, une lettre d'accord d'un encadrant local. Les droits d'inscription sont de cinquante mille (50.000) francs CFA ; les frais de scolarité de un million deux cent mille (1.200.000) FCFA ; les frais de reprise d'une Unité d'enseignement sont de vingt mille (20.000) francs CFA. Le début des cours de la formation à distance est fixé au 01 juillet 2013.